

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

MME HARTMANN JEANINE
46 RUE GALILEE
67200 STRASBOURG

Vos références

Numéro fiscal (C) : 0968874746350

Référence du document : 21 B2 0557823 63
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
46 RUE GALILEE
67200 STRASBOURG

Numéro FIP 670 81 62 3008347789 4
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 03/06/2021

Somme qui vous est remboursée

45,00 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.
Vous serez remboursé à l'été 2021.**

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 30 777
Nombre de parts : 2.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		34196		
Déduction 10% ou frais réels.....		- 3420		
Salaires, pensions, rentes nets.....		30776		30776
Revenu brut global.....				30776
CSG déductible.....				- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰				
Versements épargne retraite déclarant 1.....			Montant déclaré	Montant retenu
Total des charges déduites¹¹.....		1348	1348	- 1348
Revenu imposable.....				29428
Revenus au taux forfaitaire.....			Taux	12,8% Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1019
Décote.....				- 318
Impôt avant réductions d'impôt.....				701
REDUCTIONS D'IMPÔT^{15 18}			Montant déclaré	Montant retenu
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		1	1	183
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 183
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				518
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³				518
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :.....				- 563
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....				- 45
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....				45
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence²⁵.....				30777
Informations indiquées pour mémoire				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES REÇUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C	T	1							2.0

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

>>> Suite de votre avis

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹.....

1

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2019.....	13895	15810
Cotisations prises en compte pour 2020.....	1348	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3304	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 2704	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 14045	= 16062